

Pour utilisation à des fins de marketing

Brève description

L'avance Flex CIC est un crédit à moyen terme destiné à des investissements, au financement des besoins d'exploitation et à la création d'entreprises. Son taux d'intérêt variable est adapté tous les 1, 3 ou 6 mois sur la base du taux SARON®. La base de calcul du taux d'intérêt est le SARON® capitalisé au jour le jour (« SARON® Compound »). À cela s'ajoute une majoration qui dépend de la solvabilité de l'emprunteur. Le taux d'intérêt de l'avance Flex CIC est déterminé au début de chaque période d'intérêt convenue. La durée du crédit est fractionnée en périodes d'intérêt. Le taux d'intérêt reste constant durant toute une période d'intérêt. En cas de hausse des taux, par exemple, il est possible de changer de modèle de crédit à la fin de chaque période d'intérêt.

Public visé

L'avance Flex CIC convient aux particuliers et aux entreprises qui veulent profiter rapidement d'une baisse des taux d'intérêt et qui sont disposés à et capables de supporter les coûts plus élevés liés à une forte hausse des taux d'intérêt. L'avance Flex CIC s'adresse aux clients privés et aux entreprises domiciliés en Suisse.

Montant minimum

Tranche minimum de CHF 100 000

Durée minimale du contrat

2 ans

Conditions

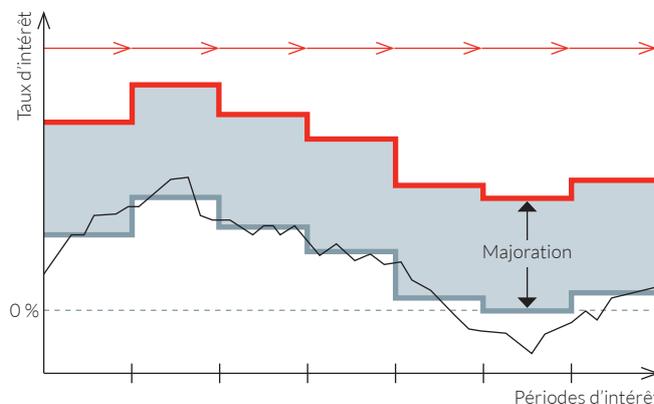
Taux d'intérêt : fixe pour une période de 1, 3 ou 6 mois, basé sur le taux SARON® correspondant (« SARON® Compound » + majoration + couverture).

Paiement des intérêts : le taux d'intérêt est fixe pour la période d'intérêt choisie. Calcul et notification (en cas de variation) du taux d'intérêt deux jours ouvrables bancaires avant le début de la période d'intérêt.

Durée du crédit : indéterminée

Commission de crédit : aucune

But du crédit : investissements, financement des besoins d'exploitation, création d'entreprises



- Taux d'intérêt client
- Taux d'intérêt SARON®
- Taux d'intérêt de base « SARON® Compound »*
- Détermination du taux d'intérêt au début de la période d'intérêt
- Limite inférieure pour le taux d'intérêt de base (Floor)

* Le taux d'intérêt de base (« SARON® Compound ») correspond aux taux SARON® au jour le jour capitalisés durant la période d'intérêt prise en compte (p. ex. 3 mois).

Vos avantages

Ajustement rapide en cas de baisse des taux d'intérêt

Vous profitez de taux d'intérêt transparents et conformes au marché et d'un ajustement rapide de votre charge d'intérêts en cas de baisse des taux.

Souplesse dans le choix du modèle de crédit

À chaque échéance, vous pouvez changer rapidement et de manière flexible de modèle de crédit, vous pouvez par exemple opter pour un prêt à taux fixe.

Plus grande sécurité en matière de planification

Dans le cas de l'avance Flex CIC le taux d'intérêt est déjà connu dès le début de la période d'intérêt convenue. Vous bénéficiez ainsi d'une plus grande sécurité en termes de planification des intérêts à venir.

Risques potentiels

Risque de taux d'intérêt

Du fait des variations potentielles du taux d'intérêt SARON®, la charge d'intérêts est difficilement prévisible à moyen terme et est susceptible d'augmenter fortement en fonction de la période d'intérêt.

Risque lié à la capacité financière

La charge hypothécaire peut devenir insupportable suite à des changements inattendus dans la vie privée ou professionnelle.



cic.ch/financement-des-besoins-d-exploitation

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document sert uniquement à des fins d'information et de marketing et est destiné à l'usage exclusif du destinataire. Les conditions énoncées sont purement indicatives et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis par la Banque CIC (Suisse) SA. Ce document ne représente ni une offre au sens juridique, ni une invitation, ni une recommandation de la part de la Banque CIC (Suisse) SA. La Banque CIC (Suisse) SA ne garantit pas l'exhaustivité ni la fiabilité de ce document et décline toute responsabilité pour des dommages directs et indirects ainsi que pour des dommages consécutifs susceptibles de se produire en relation avec l'utilisation de ce document. L'envoi, l'importation ou la diffusion du présent document et de ses copies aux États-Unis ou auprès de citoyens US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version en vigueur) sont interdits. Il en va de même pour les autres systèmes juridiques qui considèrent de tels actes comme une infraction à leur ordre juridique. Toute reproduction partielle ou complète du présent document est interdite sans l'autorisation écrite de la Banque CIC (Suisse) SA.